

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA

VOL. 19 N°2 AVRIL 2018



CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale



418 492-3492

Cell. : 418-714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska

Vie municipale

INAUGURATION

Salle communautaire de Kamouraska

Dimanche 15 avril 2018
10h30 à 12h00

Kamouraskoise et Kamouraskois,
venez visiter votre «nouveau»
centre communautaire

Renseignements: Benoit Randall

418 492-6523 poste 3—developpement@kamouraska.ca

Informations pratiques

Phase 1 : Grâce à une subvention de 255 636\$ de Développement économique Canada via son programme PIC 150, nous avons pu rajeunir l'intérieur de notre Centre communautaire pour l'arrivée du printemps!

Phase 2 : Au cours de l'été et de l'automne 2018, des travaux seront réalisés à l'extérieur : stationnement, façade de la bâtisse, aménagement paysager

Location de la salle

- La salle sera disponible à partir du lundi 16 avril. Vous pouvez déjà réserver.
- Pour respecter les nouvelles normes en vigueur, nous avons dû revoir la capacité d'occupation de la salle :
 - * 210 personnes pour un repas/réception
 - * 336 personnes pour une assemblée (avec chaises)
 - * 420 personnes pour une assemblée (sans chaises)
 - * 84 personnes pour une exposition

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
15 mai 2018

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:

Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Images libres de droit : Pixabay

Souper de crabe les 21 et 28 avril

Centre communautaire de Kamouraska

Au profit de Patrimoine maritime de Kamouraska
pour la réalisation du projet

Quais de Kamouraska—Phase III

Renseignements Claude Leclerc 418 492-7556

Le 21 avril : complet Le 28 avril : il reste quelques billets (hâtez-vous!)



Socio-culturel

LES NOUVEAUTÉS POUR LA SAISON 2018 - OUVERTURE LE 1er MAI



CAPSULE HISTORIQUE SUR L'INCENDIE DE LA CÔTE-DU-SUD. Préparée par le Musée, cette courte vidéo, richement illustrée, lève le voile sur la petite histoire de la Côte-Du-Sud à l'heure de la Conquête. Elle nous présente Scott et ses 800 militaires qui débarquent le 7 septembre 1759 à la hauteur de Kamouraska, amorçant leurs ravages en incendiant les maisons et les récoltes.

L'EXPOSITION PERMANENTE DES GOÉLETTES AU MAGASIN GÉNÉRAL est maintenant plus belle que jamais. Nouvelle décoration, plafond à caissons, choix des couleurs: tous les éléments sont réunis pour mettre en valeur nos belles maquettes de goélettes ainsi que notre magasin général, qui est maintenant pourvu d'un beau rayonnage pour y exposer tous ses articles.

LA TIMONERIE DE LA MONICA L a été reproduite au musée! Fier de notre histoire maritime et pour rendre hommage au Capitaine Léopold Anctil, entrez, pour voir!

L'ÉQUIPE DU MUSÉE POURSUIT SON TRAVAIL DE MISE EN VALEUR DU COUVENT par la restauration du réfectoire. Restaurée avec goût, cette salle permet aux visiteurs de faire une pause-collation. Le réfectoire fait maintenant partie de la visite du musée pour découvrir la vie des couventines et des deux congrégations religieuses qui y ont assuré l'enseignement jusqu'en 1975.

SORTIE AUX ÎLES DE KAMOURASKA. Dès le 14 juillet, à raison d'une fois par semaine, le Musée offrira une

sortie aux îles de Kamouraska. Accompagnés d'un géologue et d'un guide du musée, les visiteurs découvriront l'histoire géologique de nos Caburons ainsi que des contes et des légendes qui s'y rattachent.

LA BOUTIQUE DU MUSÉE entreprend sa deuxième phase de renouvellement. Faisant place à de nouveaux créateurs, tous nos produits sont sélectionnés avec soin. Tissus, tricots, bois, produits écoresponsables: autant d'occasions pour nos artisans de dévoiler leurs multiples talents pour notre plus grand plaisir.

À L'AGENDA

LE SAMEDI 12 MAI À 19H30/ Conférence de Madame Catherine Dumont-Levesque.

Survivance de l'histoire des femmes au Québec.

LE JEUDI 28 JUIN À 19H30/ Conférence de Monsieur Gaston Deschênes.

L'Incendie de la Côte-du-Sud.

DATE À CONFIRMER/ Conférence de Monsieur Jean-Marie Thibeault.

La pêche et les grands entrepreneurs anglo-normands, après la Conquête.

DATE À CONFIRMER/ Conférence de Monsieur Xavier Côté, 2e officier.

La vie sur le brise glace de la garde côtière canadienne: l'Amundsen.

Les visites patrimoniales du village se poursuivent avec plusieurs départs par jour. Deux fois par semaine, Georgina Dionne, de la Maison Chapais, accompagnera notre riche marchand Amable Dionne, dans la découverte du village et de son histoire.

Votre Musée est plus dynamique que jamais, soyez-en fier! Consultez notre page Facebook ou notre site web pour connaître toutes nos activités.

Socio-culturel

Exposition "Moi à l'œuvre".



le Centre d'art est ouvert du jeudi au dimanche, de 10h00 à 16h00. Cette exposition est présentée jusqu'au 27 mai.

Parcours artistique pour jeune public témoignant de la rencontre entre enfance et création, cette exposition met en scène des œuvres résultant d'une étroite collaboration entre des artistes visuelles et près de 400 enfants, rencontrés dans le cadre de notre programme d'éducation artistique intitulé "Moi à l'œuvre – Expérience vivante en création".

Afin de souligner la cinquième édition de Moi à l'œuvre, l'équipe a décidé d'explorer cette année les significations d'un mot qui, bien qu'élémentaire, est porteur d'espoir : ensemble. Les artistes ont trouvé les échos de ce mot dans leur pratique respective et, de concert, ont intégré leur conception du vivre-ensemble dans la création des quatre ateliers du programme. En définitive, les traits d'un groupe se dessinent à partir des forces et des qualités des humains qui le composent. Le tout est la somme de ses parties, décuplé par la puissance des liens nous unissant à ceux qui nous entourent.

L'exposition est la résultante de la série d'ateliers offerts aux enfants du Kamouraska depuis l'automne dernier et le fruit d'un réel travail d'équipe entre ceux-ci et les artistes. Grâce aux œuvres, aux jeux de manipulation et aux aires

Le samedi 7 avril dernier, le Centre d'art de Kamouraska ouvrait officiellement ses portes pour la saison 2018 et proposait le vernissage familial de l'exposition "Moi à l'œuvre". Depuis,

dédiées au bricolage, cette exposition relate à la fois l'expérience à laquelle étaient conviés les jeunes participants de notre programme d'éducation artistique, tout en permettant aux visiteurs, petits et grands, de s'approprier l'art actuel.

Bienvenue à toutes et à tous!

L'équipe du programme cette année :

Musicien et chef d'orchestre : Mathieu Rivest

Danseuse et chorégraphe : Ariane Fortin

Artistes en arts visuels : Josée Bourgoïn,

Marie Pierre Daigle

Fernande Forest

Animatrice et coordonnatrice : Véronique Drouin





SOLIDARITÉ RURALE DU KAMOURASKA

Invitation café-rencontre

Le jeudi 19 avril 2018, de 8 h à 9 h 15, au Centre communautaire de Kamouraska (67, avenue Morel)

*Une cohabitation harmonieuse entre le tourisme et l'agriculture :
tout le monde y gagne!*

À l'approche de la saison estivale, nombreux sont les entrepreneurs kamouraskois fébriles et heureux de voir enfin les journées se rallonger et le sol se dégeler. L'arrivée du printemps est le signe de préparation à la grande et belle saison à venir. Qu'ils sèment la terre pour ensuite récolter le foin ou qu'ils préparent leur entreprise à recevoir de nombreux touristes, tous espèrent une saison fructueuse. Ces deux importants secteurs économiques de notre territoire vivent au même moment de l'année leur période la plus active.

La saison estivale est aussi une des plus belles périodes de l'année pour admirer les paysages du Kamouraska. Le territoire façonné par les producteurs agricoles attirent plusieurs touristes et transforment le décor au bénéfice des gens d'ici et d'ailleurs. Comment les producteurs adaptent-ils leurs pratiques, notamment sur la route, pour faciliter leurs activités et celles touristiques? Quelles actions posent les entrepreneurs touristiques pour sensibiliser leur clientèle aux activités agricoles du territoire?

Pour traiter de ce sujet, échanger sur les défis et partager des bons coups, les conférenciers invités sont Mme Perle Morency, de Côté Est Café-Bistro, et M. Simon Michaud, de la Ferme Régika de Kamouraska.

Discussions, échanges et réflexions à la fin de la présentation (le comité se garde un moment à la fin pour présenter le thème, le lieu et la date de la prochaine rencontre).

Coût : 2 \$/personne

Inscription avant le 18 avril à 12 h : sadck@sadckamouraska.com

Information : 418-492-1660 poste 236

Ouvert à toute la population!

Le Comité organisateur :



Socio-culturel

Un petit mot de votre biblio...



Des expositions sont disponibles présentement, pour les adultes et aussi du côté jeunesse. D'ailleurs, une activité d'animation à deux volets a eu lieu avec les jeunes de l'école primaire de Kamouraska sur le thème des dragons. Les objets de cette exposition et les livres qui l'accompagnent, resteront disponibles encore quelques

temps. Vous êtes invités à venir en profiter.

Une page Facebook a été conçue au nom de : Bibliothèque de Kamouraska. Si vous avez des questions, commentaires, suggestions de lectures ou si vous avez besoin d'informations sur la bibliothèque, vous êtes invités à nous écrire en privé et il nous fera un grand plaisir de donner suite à votre demande. Des informations concernant les activités, les rotations, les expositions ou encore des commentaires de lecture y seront publiés le plus régulièrement possible.

De plus, nous sommes toujours intéressés à recevoir vos intérêts de lecture. Si un livre, un auteur ou une collection vous passionnent, dites-le nous et nous pourrons, avec l'aide du réseau, faire parvenir à la bibliothèque des volumes qui combleront vos désirs. Pour ce faire, vous pouvez nous contacter par téléphone, au 418-308-0990 et nous laisser un message; par courriel à l'adresse biblio.kamour@crsbp.net; ou maintenant par message privé sur notre page Facebook.

JEUX DE MOTS SANS MAUX !



Pour s'amuser avec les mots.

Jeux et défis à faire seul, en équipe ou en groupe.

Charades, devinettes, énigmes, trompe-l'œil, associations, charivaris, mots entrecroisés, anagrammes, catégories, jeux d'indices... **Plaisir garanti !**

Ateliers les mardis 17 avril et 1^{er} mai de 11h à midi au Centre-Femmes La Passerelle

BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

FIX AUTO
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE
DIRECTEUR D'ATELIER

216, rue Rochette
St-Pascal, Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 308-1001
Télé.: 418 308-1002
kamouraska@fixauto.com
fixautokamouraska.com

COLLISION

Socio-culturel

FÊTE DE L'HIVER DU 24 FÉVRIER DERNIER

Merci à toutes les personnes qui ont participé et ont fait de cet événement un succès encore une fois cette année!

Remerciements à :

- Chocolaterie La fée gourmande pour son chocolat chaud
- Pascal Morneau et Steeve Dionne pour avoir dégagé la patinoire et préparer la côte pour glisser
- Pierre Michaud pour le feu
- Érablière Nathalie Lemieux pour la tire sur neige
- Évènements Bubble Football BSL/Gaspésie pour l'activité de combat d'archers
- Merci à toutes les autres personnes qui ont mis la main à la pâte pour la réussite de cette activité!

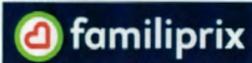


Chantal, Marjolaine et Marie-Julie, membres bénévoles de votre comité famille, toujours très heureuses de rencontrer tout ce beau monde lors de cette activité conviviale!

Politique familiale de
Kamouraska





Membre affilié


**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0 Tél. : 418 492-1234 Télec. : 418 492-6221 Courriel : bsr@famiprix.com
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	
Samedi	9 h à 17 h	
Dimanche	10 h à 13 h	



**Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Socio-culturel

Assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus

L'Assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus de Kamouraska aura lieu le **mardi 17 avril 2018** à la suite du dîner, donc vers 13h30, au Centre communautaire de Kamouraska. Bienvenue à tous.

Assemblée générale annuelle du Partenariat des gens d'affaires et de Développement de Kamouraska

L'Assemblée générale annuelle de Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska et de Développement de Kamouraska aura lieu le **mardi 17 avril 2018**, à 19h00, au Centre communautaire de Kamouraska. Bienvenue à tous.



Services Kam-Aide inc.
(418) 856-5636

www.kamaide.com
infoska@kamaide.com



Grand ménage du printemps

BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE !

- * **Grand ménage offert à toute la population du Kamouraska**
- * **Personnel expérimenté et responsable**
- * **Coût abordable et programme d'aide financière disponible**
- * **Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus**
- * **Nouveau service de lavage de fenêtres extérieures**

Services Kam-Aide inc. vous simplifie la vie !

Café·Bistro



*Quel bonheur de vous
recevoir ce printemps!*

*Surveillez notre horaire
et nos événements sur
les réseaux sociaux*

76, avenue Morel, G0L 1M0 | 418 308-0739
Suivez-nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska
info@cote-est-a-kamouraska.com | www.cote-est-a-kamouraska.com

Fier partenaire
des événements
d'ici

PROMUTUEL
ASSURANCE



Saint-Pascal * 418 492-2014

La Pocatière * 418 856-4429

Socio-culturel

KOLLABORATION REVIENT À KAMOURASKA du 4 au 9 juin 2018

Il y a 30 ans, Michael Hosaluk lançait l'idée d'une rencontre sous forme de collaboration entre artisans à Emma Lake en Saskatchewan. Il invita des artistes venant de tous horizons pour échanger leur savoir-faire, mélanger leurs matières et s'inspirer mutuellement afin de créer ensemble des œuvres. Fort de cette réussite, ce type d'événement s'est répandu à travers le monde auprès de la communauté des métiers d'art, notamment aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie et en France.

Dynamique et ouverte sur le monde, la Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent a initié ce mouvement au Québec en 2017, grâce à la détermination de Josée Bourgoïn, tourneuse sur bois de St-André, de Marie Pierre Daigle, créatrice en textile & verre de Kamouraska, de Jacques Bodart, verrier de St-André et d'André Martel, tourneur sur bois de Saint-Césaire en Montérégie.

Le mot Kollaboration signifie l'occasion de créer ensemble. La lettre K évoque la municipalité de Kamouraska qui a accueilli fièrement l'événement pour la première fois au Québec en 2017. Plus qu'un événement, Kollaboration est un séminaire qui encourage les échanges et les rencontres entre artistes et artisans à travers la création. Pour l'occasion, la salle communautaire de Kamouraska est transformée en un atelier géant dans lequel les participants sélectionnés se retrouvent dans un contexte de création où l'expertise de tous est disponible. Kollaboration est une occasion unique de perfectionnement pour les artistes, un moment d'exception, d'échange de connaissances et de savoir-faire.

De plus, ce type d'événement brise l'isolement des artistes qui travaillent souvent seuls dans leurs ateliers.

Finalement, cet événement culturel stimule la créativité, encourage la recherche, développe l'expertise en métiers d'art, crée des ponts entre arts et métiers d'art et décloisonne les diverses pratiques artistiques.

Suite au succès de l'an dernier, Kollaboration revient pour une seconde édition à Kamouraska afin de consolider l'événement. La municipalité de Kamouraska, les Ateliers de l'Anse Inc. - Denis Bossé et le Centre d'art de Kamouraska s'unissent à nouveau à la Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent pour accueillir K18 du 4 au 9 juin prochain. La cohorte 2018 d'artistes et d'artisans investira, encore une fois, la salle communautaire. Cette année, certaines journées seront ouvertes au public afin d'inviter la population à visiter l'événement et les ateliers. L'équipe du Centre d'art de Kamouraska assurera la médiation culturelle durant ces portes ouvertes pour vulgariser le mouvement des collaborations et présenter les différentes pratiques artistiques sur place.

Le printemps sera stimulant à Kamouraska. Au plaisir d'échanger!

HORAIRE ET PROGRAMMATION À VENIR

Marie Pierre Daigle - Coordonnatrice Kollaboration 2018

Nicolas Orreindy – Directeur général
CORPORATION MÉTIERS D'ART BAS-ST-LAURENT
(418) 714-2424 | kollaborationbsl@gmail.com



Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Patrick Pelletier.

Règlement No 2017.11 établissant la répartition des coûts des travaux de l'Aboiteau Saint-Louis/Saint-Denis (travaux correctifs) selon acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska.

IL A ÉTÉ RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 2017-11 sans modifications. (Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).

Règlement No 2017.12 établissant la répartition des coûts des travaux du cours d'eau Chalout (travaux correctifs) selon acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska.

IL A ÉTÉ RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 2017-12 sans modifications. (Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).

Règlement No 2017.13 établissant la répartition des coûts des travaux du cours d'eau Drapeau (travaux correctifs) selon acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska.

IL A ÉTÉ RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 2017-13 sans modifications. (Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).

DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION CONCERNANT L'ANALYSE DE L'EAU POTABLE ET L'EAU USÉE (LABORATOIRE ACCRÉDITÉ) – ANNÉE 2018-2020

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à une demande de soumissions sur invitation concernant les analyses de laboratoire pour l'eau potable et les eaux usées pour une période de deux (2) ans.

ANNULLATION DU MANDAT DISPENSÉ AU GROUPE COOPÉRATIF DYNACO, VIA SOLAIR-O, SERVICE AGROENVIRONNEMENTAL, CONCERNANT LA SURVEILLANCE AGRONOMIQUE DU PROJET D'ALIMENTATION D'UNE CONDUITE D'EAU (PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska annule le mandat dispensé au Groupe Coopératif Dynaco, via Solair-O, Service agroenvironnemental concernant la surveillance agronomique du projet d'implantation d'une conduite d'eau (projet de mise aux normes de l'eau potable) ; QUE cette annulation prenne effet immédiatement.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL- COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

AUTORISATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS AFIN DE PROCÉDER À L'IMPLANTATION ET À L'ENTRETIEN DES HAIES BRISE-VENT POUR LA PROTECTION HIVERNALE DE L'AUTOROUTE JEAN-LESAGE.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska informe le Ministère des Transports qu'elle est favorable à ce projet et qu'elle informe ledit ministère de ce qui suit :

Le modèle choisi serait : Une rangée d'épinettes blanches (*Picea glauca*) espacés aux trois (3) mètres ; L'entente de vingt

(25) ans avec le ministère est acceptée ; L'entretien de ces haies devra être assumé entièrement par le ministère des Transports ; Le calendrier des activités prévues est accepté tel que soumis.

RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE DES IMMEUBLES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder au paiement de la prime d'assurance applicable aux immeubles municipaux pour l'année 2018 ; Coût total : 28 662.00 \$ (taxes incluses).

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-01 VISANT L'ADOPTION ULTÉRIEURE D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Monsieur le conseiller, Hervé Voyer, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement révisant, sans modifications, le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ; Un projet de règlement est présenté séance tenante.

RÉSOLUTION POUR GESTION DES QUAIS (TACHÉ & MILLER) PAR LA CORPORATION DU PATRIMOINE MARITIME DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska continue de confier la gestion des quais Taché & Miller à la Corporation du Patrimoine maritime de Kamouraska et cela, pour les dix (10) prochaines années ; QUE Patrimoine maritime collabore étroitement avec la municipalité en l'informant constamment des nouveautés relativement aux activités aux quais et qu'un membre du conseil municipal soit invité aux rencontres du conseil d'administration à titre d'observateur externe. ; QUE Patrimoine maritime peut contracter avec un entrepreneur afin d'effectuer des travaux sur les quais ; QUE

Conseil municipal de Kamouraska



Patrimoine maritime peut chercher et déposer des demandes de subventions pour la restauration des quais ; QUE Patrimoine maritime peut entamer des démarches auprès de firmes en services-conseil en ingénierie ; QUE Patrimoine maritime peut faire des représentations pour présenter des projets relativement aux quais de Kamouraska.

PRÉSENTATION DES INFORMATIONS BUDGÉTAIRES AU RAPPORT FINANCIER 2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska informe la firme de comptables, Mallette qu'elle ne présentera pas au rapport financier 2017, les informations (prévisions) budgétaires 2017.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

RÉSOLUTION DEMANDÉE PAR LE SERVICE INCENDIE DE VILLE SAINT-PASCAL POUR L'EMBAUCHE D'UN CONSULTANT ET L'ACHAT D'UN CAMION-INCENDIE.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise monsieur Éric Lévesque, directeur du Service Intermunicipal en Sécurité incendie de Saint-Pascal, à procéder à l'embauche d'un consultant pour l'achat d'un camion incendie, tel que prévu au budget d'opération 2018 pour un coût estimé à dix-mille dollars (10 000 \$). ; QUE la municipalité de Kamouraska informe le Service Incendie qu'elle est favorable à l'achat d'un camion-incendie (autopompe-citerne) tel que présenté au budget d'opération 2018.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DU BUDGET D'HONORAIRES PROFESSIONNELS DE TÉTRA TECH QI INC. VISANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR-INCENDIE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte le budget d'honoraires professionnels déposé par

Tétra Tech QI Inc. visant la construction d'une citerne-incendie ; Budget d'honoraires proposé : 8 640.00 \$ + taxes applicables.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Travaux de rénovation dans la grande salle vont bien.

-Rencontre avec Tétra Tech QI Inc. (plans déposés à 100 %). Transmission au MDDELCC et MAMOT.

-Rencontres avec les députés, fédéral et provincial (aides financières et téléphonie cellulaire).

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP À TITRE DE MEMBRE HONORAIRE – ANNÉE 2018 – ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle son adhésion à titre de membre honoraire de l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est Inc. pour l'année 2018 ; Coût du renouvellement : 50.00 \$.

AUTORISATION POUR TRAVERSER LA MUNICIPALITÉ VIA LA ROUTE 132 (AVENUE MOREL) PAR LE RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES VIA CAPITALE.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise le Relais à vélo Aldo Deschênes via Capitale à emprunter l'avenue Morel (route 132) le 9 juin prochain dans le cadre du Défi-Vélo afin d'amasser des fonds pour la recherche contre le cancer.

APPROBATION DES TRAVAUX EN COURS D'EAU PRÉVUS POUR L'ANNÉE 2018 PAR LA MRC DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska appuie les travaux d'entretien et/ou d'aménagement sur les cours d'eau suivants : Chalout & Drapeau, porte 1 de l'Aboiteau 4310 (St-Louis – St-Germain) et l'aboiteau 4310 (Saint-Louis-Saint-Germain) prévus par la MRC de Kamouraska et s'acquittera de la facture qui y sera associée. ; QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska appuie les travaux correctifs sur les cours d'eau identifiés au premier alinéa si ceux-ci s'avèrent nécessaires et s'acquittera de la

facture qui y sera associée ; QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska de produire un acte de répartition des coûts des travaux prévus aux cours d'eau identifiés au 1er alinéa ; QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska est en accord avec la méthode de répartition utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en fonction de la superficie contributive de l'ensemble des contribuables du bassin versant localisés en amont des travaux ; QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition des anciens règlements effectuée par la MRC afin de déterminer les superficies contributives et accepte que ce type d'acte de répartition peut comporter certaines imprécisions ; QUE le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés, sans obligation pour la municipalité de maintenir ce mode de répartition.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION DE LA 13e ÉDITION (2018-2020) – LES FLEURONS DU QUÉBEC

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec pour les années 2018-2019-2020 ; Coût du renouvellement : 776.00 \$ (tarif triennal).

SOUTIEN ET RENOUVELLEMENT TOTAL DE L'EXPOSITION PERMANENTES NOS PIONNIERS; L'OCCUPATION DU TERRITOIRE.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie la demande de projet déposée au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, par le Musée Régional de Kamouraska, dans le cadre du projet de renouvellement total de l'exposition permanente nos pionniers; l'occupation du territoire.

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

IL A ÉTÉ RÉSOLU par la municipalité de Kamouraska : De déclarer la 3e semaine de février comme étant Les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité ; D'appuyer les efforts des

Conseil municipal de Kamouraska



partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ; De s'engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au courant de l'année 2018.

PERSONNE DÉSIGNÉE AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION DES COURS D'EAU

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska de nommer monsieur Jérôme Drapeau, responsable des Travaux Publics comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens ; QU'UNE copie de cette résolution soit acheminée à la MRC de Kamouraska.

DEMANDE ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LE FINANCEMENT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE ET D'INTERNET HAUTE VITESSE DANS LES MUNICIPALITÉS MAL DESSERVIES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de financement permettant de déposer des demandes d'aide financière pour des projets de développement de téléphonie cellulaire ; QUE les membres du conseil municipal de la Municipalité de Kamouraska demandent au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de financement permettant aux MRC et aux municipalités de déposer des demandes financières même si elles ne sont pas déposées conjointement avec un télécommunicateur.

DEMANDE ADRESSÉE AUPRÈS D'HYDRO-QUÉBEC POUR MODIFIER LA GRILLE TARIFAIRE DES LOYERS D'OCCUPATION DES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉPHONIES CELLULAIRES POUR LES PROJETS MUNICIPAUX

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande à la société Hydro-Québec d'appliquer un loyer correspondant à 10 % de la valeur établie par la grille tarifaire actuelle, plafonné à 3 500 \$, pour l'installation d'équipement servant à la téléphonie cellulaire dans une infrastructure appartenant à Hydro-Québec, dans le cas où une MRC et/ou une municipalité seraient impliquées financièrement.

APPUI À LA MRC DE TÉMISCOUATA POUR SES COMMENTAIRES ET RÉPONSES ÉMIS LORS D'UNE CONSULTATION SUR UN CADRE TECHNIQUE, POLITIQUE ET DE DÉLIVRANCE DE LICENCES CONCERNANT LE SPECTRE DE LA BANDE DU 600 MHz

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal de la Municipalité de Kamouraska appuient les commentaires et les réponses émis par la MRC de Témiscouata sur la consultation SLPB-005-17 d'ISDE dans le cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz.

DEMANDE ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LE FINANCEMENT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE DANS LES RÉGIONS MAL DESSERVIES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande au gouvernement du Canada de mettre en place un régime de financement permettant de déposer des demandes d'aide financière pour des projets de développement de téléphonie cellulaire.

DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC POUR INSTALLATION D'UNE ENTRÉE ÉLECTRIQUE AU 205, CHEMIN LÉVESQUE (NOUVEAUX PUIXS D'ALIMENTATION)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska dépose une demande

d'installation d'une entrée électrique à Hydro-Québec au 205, chemin Lévesque à Saint-Pascal-de-Kamouraska visant les spécificités suivantes : entrée électrique de 600 volts - trois phases- 200 ampères.

DEMANDE À BELL CANADA VISANT L'INSTALLATION D'UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE AU 205, CHEMIN LÉVESQUE (NOUVEAUX PUIXS D'ALIMENTATION)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska dépose une demande d'installation d'une entrée téléphonique à Bell Canada au 205, chemin Lévesque à Saint-Pascal-de-Kamouraska.

DÉSACCORD DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA AVEC LA FERMETURE DU POINT DE SERVICE À KAMOURASKA AINSI QUE LE GUICHET AUTOMATIQUE ANNONCÉE PAR LA CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska QUE la municipalité de Kamouraska exprime son désaccord avec la décision de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska de fermer, à compter du 8 mars prochain, le point de service à Kamouraska ainsi que le guichet automatique ; QUE la municipalité de Kamouraska demande à Desjardins de réviser sa décision et de conserver un guichet automatique en place dans la municipalité ; QUE copie de cette résolution soit transmise à monsieur Norbert Morin, député de la Côte-du-Sud.

NOTE : Étant donné que le conseiller, monsieur Robert Lavoie, agit à titre d'administrateur au C.A. de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, ce poste le place en conflit d'intérêt donc il se retire de la résolution municipale.

PÉRIODE QUESTIONS

-Échange et suivi sur la fermeture annoncée du guichet automatique de la Caisse.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mars 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES.

Aucun dossier à transmettre à la MRC de Kamouraska.

RÉSOLUTION POUR PERMISSION DE VOIRIE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande au Ministère des Transports du Québec : De lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2018 et qu'elle autorise le Responsable des Travaux Publics, monsieur Jérôme Drapeau, à signer les permis.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-01 - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (RÉVISÉ) DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le règlement 2018-01 soit adopté sans modifications. *(Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

ANNULATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION CONCERNANT L'ANALYSE DE L'EAU POTABLE ET L'EAU USÉE (LABORATOIRE ACCRÉDITÉ) – ANNÉE 2018-2020

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à annuler la demande de soumissions sur invitation concernant les analyses de laboratoire pour l'eau potable et les eaux usées pour une période de deux (2) ans puisqu'elle viendra à échéance en 2019 seulement.

MANDAT DISPENSÉ A MADAME SARAH-ÈVE DERY DU GROUPE CONSEIL DE LA CÔTE-DU-SUD A LA POCATIERE, CONCERNANT LA SURVEILLANCE AGRONOMIQUE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CONDUITE D'EAU

(PROJET MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accorde un mandat à madame Sarah-Ève Déry du Groupe conseil de la Côte-du-Sud de La Pocatière, concernant la surveillance agronomique du projet d'implantation d'une conduite d'eau (projet mise aux normes de l'eau potable) tel qu'exigé par la CPTAQ.

APPROBATION DES TRAVAUX EN COURS D'EAU PREVUS POUR L'ANNÉE 2018 PAR LA MRC DE KAMOURASKA (COURS D'EAU J. B RAYMOND ET SA BRANCHE OUEST & ABOITEAU 3538 (ST-LOUIS/SAINT-DENIS).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie les travaux d'entretien et/ou d'aménagement sur les cours d'eau suivants : J. B. Raymond et sa branche ouest & de l'Aboiteau 3538 (St-Louis/Saint-Denis) ; **QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska appuie les travaux correctifs sur les cours d'eau identifiés au premier alinéa si ceux-ci s'avèrent nécessaires et s'acquittera de la facture qui y sera associée ; **QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska de produire un acte de répartition des coûts des travaux prévus aux cours d'eau identifiés au 1er alinéa ; **QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska est en accord avec la méthode de répartition utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en fonction de la superficie contributive de l'ensemble des contribuables du bassin versant localisés en amont des travaux ; **QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition des anciens règlements effectuée par la MRC afin de déterminer les superficies contributives et accepte que ce type d'acte de répartition peut comporter certaines imprécisions ; **QUE** le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés, sans obligation pour la municipalité de maintenir ce mode de répartition.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE D'UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE

DÉPOSÉE PAR LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA A LA CPTAQ – LOT 4 007 117.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska poursuivre la démarche entamée par elle dont le but est l'obtention de l'autorisation de la CPTAQ pour la création d'une servitude visant la construction, l'entretien et le maintien d'une citerne-incendie sur le lot 4 007 117, propriété de Ferme Cap Blanc Inc. ; D'indiquer à la CPTAQ que son projet est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur ; De recommander à la CPTAQ de donner suite à l'analyse de la demande d'autorisation qui lui est soumise.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Plans et devis 100 % déposés au MAMOT et au MDDELCC.
- Demande du MAMOT pour le traitement du manganèse avec les nouvelles normes.
- Mandat supplémentaire donné à Tétratech QI Inc. afin de vérifier la possibilité d'intégrer cette nouvelle norme.
- Suivi au projet d'amélioration du Centre communautaire.

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP À TITRE DE MEMBRE CORPORATIF – ANNÉE 2018 – ACTION-CHÔMAGE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle son adhésion à titre de membre corporatif d'Action-Chômage Kamouraska pour l'année 2018 ; Coût du renouvellement : 50.00 \$.

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-KAMOURASKA – FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement l'École

Conseil municipal de Kamouraska



Saint-Louis-de-Kamouraska concernant l'activité de fin d'année. Contribution financière : 200.00 \$.

DEMANDE DE COMMANDITE – ALBUM DES FINISSANTS (TES) DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement la demande de l'École secondaire Chanoine-Beaudet concernant l'album des finissants (tes). Contribution financière : 125.00 \$ (1/2 page).

RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE GRATUITE DE LA RÉCOLTE D'ALGUES MARINES ÉCHOUÉES PAR PRO-ALGUE MARINE INC. POUR UNE PÉRIODE DE QUATRE (4) ANS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle l'offre de service de Pro-Algue Marine Inc. concernant la cueillette de varech d'échouage sur les berges pour les quatre (4) prochaines années.

DEMANDES D'AUTORISATIONS POUR CIRCULER, UTILISER LES SERVICES DU SSI (SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE) ET PRÊT D'UNE CAMIONNETTE AVEC CHAUFFEUR

VISANT L'ACCOMPAGNEMENT DES CYCLISTES LORS DU PASSAGE DU DÉFI-VÉLO «SOINS PALLIATIFS ANDRÉ CÔTÉ» LE 7 JUILLET PROCHAIN.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise le passage du Défi-Vélo «Fondation des soins palliatifs André Côté» le 7 juillet prochain sur les routes empruntées par le circuit cycliste ; **QUE** le Service Incendie de Ville Saint-Pascal soit autorisé à accompagner les cyclistes pour assurer la sécurité des cyclistes ; **QUE** la municipalité offre, à titre gratuit, les services d'une camionnette avec gyrophares et d'un chauffeur pour la réalisation de l'activité.

RÉSOLUTION D'APPUI POUR LA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DE LA PÊCHE À L'ANGUILLE COMME PATRIMOINE IMMATÉRIEL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie la démarche de reconnaissance de la pêche à l'anguille comme patrimoine immatériel et juge opportun de souligner l'importance historique et contemporaine de la pratique de la pêche à l'anguille dans la

culture régionale.

APPUI À LA DÉCLARATION POUR DES SOINS AU KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska, reconnaissons pleinement dans la Déclaration pour des soins au Kamouraska adoptée par le comité Mes Soins restent ICI et acceptons de nous y associer en la faisant nôtre.

ACHAT DE LUMIÈRES LED POUR «ARBRE DES GÉNÉRATIONS»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska fasse le paiement des lumières LED qui seront installées, en permanence, dans l'Arbre des générations ; **QUE** la municipalité demande au Club des 50 ans et + de protéger les résidents qui seront situés à proximité du nouvel éclairage par l'installation d'une minuterie avec gradateur. Coût estimé : 525.00 \$ + taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Interrogation et échange sur la fermeture de la Caisse (proposition par un citoyen de changer le fournisseur bancaire).

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE



Club des 50 ans et plus
de Kamouraska

Fêtons les générations

Le samedi 2 juin prochain, le Club des 50 ans et plus désire faire une journée d'activités au sein de notre communauté et ce avec les différentes générations. Nous voulons que cet événement crée des liens et qu'il permette de découvrir les gens de notre milieu.

Le déroulement de cette journée n'est pas encore déterminé, mais nous vous donnons les grandes lignes afin

de vous donner l'eau à la bouche et de vous inviter à inscrire le 2 juin à votre agenda.

À l'horaire, nous aurons un rallye, un grand pique-nique, du soccer, des jeux loufoques, du souque à la corde ainsi qu'un souper populaire. Nous rendrons hommage à une famille terrienne de trois générations à Kamouraska.

Les jeunes de l'école sont à préparer des décorations qui vont briller dans le ciel.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer! Au plaisir de vous rencontrer! Michel Lavoie, vice-président

MALLETTE

SENCRL

Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec vous, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télé. : 418 492-9640

www.mallette.ca



Chronique environnement

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : PEUT-ON ENCORE DOUTER?

Les températures sur la planète augmentent-elles réellement?

Sur les 10 années les plus chaudes jamais enregistrées, 9 ont eu lieu depuis 2000. Face à ces chiffres, on comprend vite qu'il fait réellement de plus en plus chaud*.

Même si on a parfois l'impression que certains hivers sont froids, il faut garder en mémoire que ce sont les températures moyennes qui comptent, d'où l'importance de bien faire la distinction entre météo et climat.

La météo ce n'est pas le climat

Le climat désigne les conditions météorologiques dans leur ensemble et à long terme en fonction d'une région donnée, tandis que la météo se définit selon les conditions actuelles et locales de température (précipitations, vent, pression atmosphérique).

Le réchauffement climatique est-il une évolution normale du climat ?

À l'heure actuelle, l'hypothèse qui est globalement acceptée par la communauté scientifique est que le réchauffement climatique

serait causé principalement par l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le CO₂ étant l'un des gaz dont la concentration a le plus augmenté dû à l'activité humaine, c'est l'un des facteurs les plus déterminants dans le changement climatique récent.

Conclusion : le changement climatique est réel, ce n'est pas un mythe ni un complot

Dans l'état actuel de la recherche scientifique et des preuves physiques mesurables, il semble de plus en plus difficile de douter du réchauffement climatique et de son origine humaine. Les gaz à effet de serre sont les plus gros responsables de cette augmentation et c'est pourquoi, il est important de prendre conscience de nos émissions, notamment de CO₂.

Pour plus d'information :

418 856-2628 poste 0

www.co-eco.org



*Source : www.independent.co.uk

COVOITURER



PRIVILÉGIER LES PRODUITS LOCAUX



DIMINUER LA TEMPÉRATURE DE QUELQUES DEGRÉS À LA MAISON



ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



RÉDUIRE SON
EMPREINTE. DIMINUER
SES ÉMISSIONS DE

CO₂



Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

IGA *Saint-Pascal*



400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902
téléc. : (418) 492-7566

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

Le bon mot



Ce mois-ci, en collaboration avec l'ABC des Portages, nous vous présentons la première d'une série de capsules ayant pour but de promouvoir un bon usage de la langue française.

Capsule 1 : "Au niveau de"

« Au niveau de » implique toujours une idée de rang, degré ou hauteur.

Ainsi, on dira :

*Il y a une entrée **au niveau** du sous-sol.*

*Le professeur doit se mettre **au niveau** des élèves.*

Mais attention, on doit dire :

*Il a subi une intervention **au cœur** (et non **au niveau** du cœur).*

*Il y a eu une réaction **chez** les fonctionnaires (et non **au niveau** des fonctionnaires).*

*Cela s'est bien passé **pour** les étudiants (et non **au niveau** des étudiants).*



Utilisons à bon escient nos prépositions en français !



Claude Paradis



Venez me rencontrer, il me fera plaisir de vous conseiller

T. 418.862.3222
C. 418.867.0863

Écocentres MRC de Kamouraska



Écocentres
MRC de Kamouraska

ouverture du 17 avril au 3 novembre 2018 inclusivement

Fermé le 24 juin ; Fermé à la Fête du travail

Service résidentiel uniquement (une preuve de résidence pourra vous être demandée en tout temps)

Saint-Pascal

236, avenue du Parc, GOL 3Y0

Mercredi, vendredi, samedi : 8 h à 16 h

Matières acceptées (séparez-les avant d'arriver à l'écocentre)



RDD dans leur contenant d'origine ou dans un autre identifié et scellé de moins de 5 l.

Pneus sans jantes de 48 "1/2 et moins de diamètre

Agrégats en petite quantité

Matières refusées

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Ordures ménagères• Terre contaminée• Amiante• Souches | <ul style="list-style-type: none">• Vêtements en mauvais état• BPC• Autres (demandez aux préposés) |
|--|--|

Matières considérées comme des déchets (des frais s'appliquent)

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Tapis• Laine minérale• Styromousse• Toile (piscine, abri, etc.) | <ul style="list-style-type: none">• Boyau• Plastique rigide• Caoutchouc• PVC, fibre de verre | <ul style="list-style-type: none">• Clapboard de vinyle, préart• Encombrants, meubles en mauvais état, matelas, sommiers |
|--|---|---|



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Agenda

Avril 2018

9 avril, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
15 avril, 10h30	Inauguration de la salle communautaire	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
17 avril	Dîner du Club des 50 ans et plus, suivi de l'Assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus	Centre communautaire	Claude Langlais 418 492-2984
17 avril 19h00	Assemblée générale extraordinaire PGA	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
17 avril 19h00	Assemblée générale annuelle PGA	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
17 avril 19h00	Assemblée générale annuelle Développement de Kamouraska	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
19 avril, 8h00	Déjeuner de solidarité rurale du Kamouraska	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
21 avril	Souper de crabe	Centre communautaire	Claude Leclerc 492-7556
23 avril	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
28 avril	Souper de crabe	Centre communautaire	Claude Leclerc 492-7556

Mai 2018

7 mai, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
21 mai	Journée nationale des Patriotes	Bureau municipal fermé	
22 mai	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2

Juin 2018

2 juin	Journée intergénérationnelle	Centre communautaire et local des loisirs	Michel Lavoie 418 492-1767
--------	------------------------------	---	----------------------------

Quai des Bulles
Savonnerie artisanale



KAMOURASKA
ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand



Réouverture le 11 mai 2018

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE
La Fée Gourmande
KAMOURASKA



OUVERT À L'ANNÉE

CHOCOLATERIE BAR LAITIER

La Fée Gourmande
65, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Crêpes et desserts
Chocolat chaud maison

Crème glacée molle
Sorbets et gelato maison
Trempages maison
Poutine glacée de Kamouraska



POISSONNERIE
Lauzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielauzier.com